

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE

Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
07357	01400	2008	1	1/2

Nmr dossier justice

Le samedi 30 août 2008 à 09 heures 30 minutes
 Nous soussigné Gendarme,
 Vu les articles 20, 21-1 et 75 a /8 du Code de Procédure Pénale
 Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

PRÉAMBULE

Le jeudi 31 juillet 2008 à 15heures, se présente spontanément , à notre brigade Mme
 née le 17 avril 1962 , demeurant
**Celle-ci nous affirme avoir été témoin d'un phénomène aérospatial non identifié,
 événement survenu le samedi 17 main 2008 vers 22h40.**

EXPOSE DES FAITS

Le samedi 17 mai 2008 aux environs de 22h40, Mme et son fils âgé
 de 10 ans se trouvent sur le balcon de leur appartement.
 Soudain, l'attention du jeune est attiré par l'apparition de boules lumineuses dans le ciel.
 Il avise immédiatement sa mère qui constate la même chose à savoir trois boules lumineuses de couleur
 jaune clair, opaque, en mouvance et sans traînée lumineuse. Ce phénomène a été observé côté ouest de
 l'agglomération de CHANTEPIE.

ENQUÊTE

Le jeudi 31 juillet 2008 à 15 heures, nous procédons au recueil de l'audition de
 Celle-ci nous communique un ensemble de précisions , en rapport avec le phénomène
 aérospatial observé le 17 mai 2008 en soirée. **Pièce n°02**

Afin de confirmer ses affirmations, nous remet des articles de presse
 du journal OUEST FRANCE faisant état de ces phénomènes dans l'Ouest. **Pièce n°03**

Le 01 août 2008, des investigations ont été effectuées auprès de la tour de contrôle de
 l'aéroport de RENNES/ST JACQUES DE LA LANDE, il en ressort qu'aucune information concernant un
 phénomène de ce type n'a été consignée dan leur registre journalier. **Pièce n° 04**

Le 04 août 2008, nous avons contacté le GEIPAN à TOULOUSE, notre contact étant
 dirigé vers une boîte vocale, nous avons donc interrompu la communication. Ce même jour, nous
 prenons attache avec l'association OVNI PRÉSENT, sise à RENNES. Notre interlocutrice en la personne
 de s'enquiert du contenu du témoignage recueilli. Elle nous fait part
 également d'un témoignage recueilli par la brigade de gendarmerie de CHATEAUGIRON, phénomène
 observé le même jour mais à un horaire différent.

Ce même jour, Mme du GEIPAN , nous contacte afin de se renseigner sur le
 témoignage recueilli. **Pièce n° 05**

L'Enquêteur

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

TÉMOIN

Nmr dossier justice

Code Unité	PV	Année	N° pièce	Feuillet
07357	01400	2008	02	1/1

Le jeudi 31 juillet 2008 à 15 heures 00 minute

Nous soussigné Gendarme, _____

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à _____, rapportons les opérations suivantes :

Nom	Prénom	Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
		F		17/04/1962		
Adresse						Validité état-civil
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)		
			Rédacteur	I		

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« « « Ce jour, je me présente à votre brigade suite à un contact avec le GEIPAN de TOULOUSE dans le cadre de l'observation de phénomènes aérospatiaux non identifiés.

« « « Le samedi 17 mai 2008 vers 22h40, alors que mon fils _____ âgé de 10 ans se trouve sur le balcon orienté à l'Ouest. Il remarque des boules lumineuses (2 ou 3), immédiatement il m'appelle et je constate la même chose, c'est à dire une boule lumineuse située sur ma gauche en direction de l'Ouest et sur ma droite de ou trois boules cachées derrière un peuplier. L'ensemble des boules avaient le même aspect (sphérique, mini soleil mais moins lumineux). Ces boules étaient jaune clair, plutôt opaque

« « « Ces boules évoluaient à environ 800 mètres d'altitude.

« « « Quelques secondes après avoir observé ces boules, il y a eu un mouvement. La boule de gauche est allé rejoindre les boules de droite et une de ces boules est allé prendre sa place à gauche. J'ai ainsi observé un déplacement des boules qui se déplaçaient mais qui restaient toujours à égale distance. Le déplacement se faisait à très grande vitesse et sans bruit.

« « « A un moment donné, il y eu une fusion entre deux boules et un phénomène de démultiplication de ces boules, comptabilisées jusqu'à neuf (9 boules).

« « « Le ciel était nuageux, temps maussade, la visibilité n'était pas très bonne.

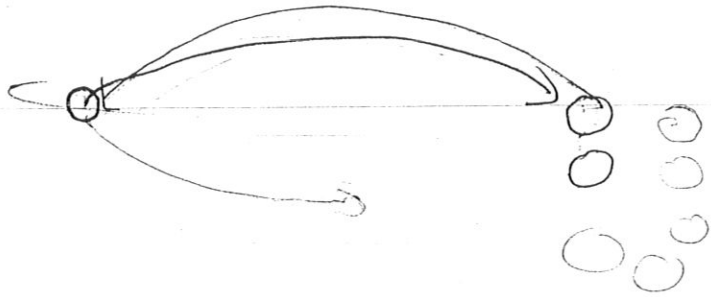
« « « Les environs étaient silencieux ce qui exclu la possibilité d'une fête.

« « « J'ai lu sur le journal qu'une habitante d'une commune voisine (CHATEAUGIRON) avait vu également des boules lumineuses alors qu'elle circulait en voiture.

« « « J'ai fais part de mes observations auprès du GEIPAN à TOULOUSE par mail, le 23 juillet 2008. Une réponse de cet organisme me conseillait de venir déposer auprès de la gendarmerie.

« « « le 31 juillet 2008 à 15 heures 30, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendueL'Agent de Police Judiciaire



CLÔTURE

Nous transmettons la présente procédure à M. le Procureur de la République à RENNES (35), à M. le Préfet d'Ille et Vilaine à RENNES (35), à La Direction Générale de la Gendarmerie Nationale à PARIS (75) ainsi qu'au Général, Commandant la Région Aérienne à BORDEAUX (33)

Fait et clos à

le 30 août 2008.

L'Enquêteur

Rennes

Jeudi 8 mai 2008

Téléphone : 02 99 32 60 00
www.ouest-france.fr

N° 19358 **0,70 €**

Directeur de la publication :
François Régis Hutin

Des boules lumineuses dans le ciel de l'Ouest

Deux hommes les ont vues, le week-end dernier, alors qu'ils se promenaient sur l'île d'Yeu, à la tombée de la nuit. Des témoignages similaires ont été recueillis par l'équipe de scientifiques de Jacques Patenet (*photo*), qui travaille sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés.



□ Page 5

D'étranges boules lumineuses dans le ciel...

OF

19/5/08

Une habitante de Châteaugiron (Ille-et-Vilaine) qui circulait sur une route départementale, samedi, vers 1 h 45, a croisé deux boules lumineuses dans un ciel très nuageux. Immobiles, les deux boules de couleur blanche, plutôt opaques, auraient

subitement disparu, sans aucune traînée lumineuse. La conductrice a contacté le Groupement d'études et d'information des phénomènes aérospatiaux (Geipan), à Toulouse, qui lui a conseillé de faire une déclaration à la gendarmerie.

D'étranges boules lumineuses dans le ciel

Les experts du Centre national d'études spatiales recourent plusieurs témoignages récoltés ces dernières semaines. Dernier cas recensé, ce week-end, à l'île d'Yeu (Vendée).

LES SABLES-D'OLONNE. - « Je ne crois pas aux envahisseurs. Je voudrais simplement rationaliser, car cette histoire me trotte dans la tête. » Depuis son retour de l'île d'Yeu, où il passait le week-end, Thibaut Chantegret cherche à comprendre. Samedi 3 mai, cet employé de banque de 34 ans, originaire de Dijon, et son père effectuent une promenade digestive sur la digue du port de plaisance de l'île. Il est 22 h, la nuit tombe.

« Là, en direction du continent, je vois cette boule lumineuse de forte intensité. » Immobile au-dessus de la mer, celle-ci part ensuite vers le Nord, avec « une vitesse ascensionnelle très supérieure à celle d'un avion. » Et sans aucun bruit. Les deux hommes, également pilotes d'avion privés, sont intrigués.

Deux autres témoignages en Bretagne

Cinq minutes plus tard, alors qu'ils se dirigent en voiture vers la pointe du But, à l'Ouest de l'île, nouvelle surprise : « On voit deux nouvelles sphères, un peu plus grosses que des étoiles, cette fois du côté du large. » Celles-ci longent l'île en direction de l'Est, toujours sans bruit. Avant de prendre, elles aussi, la tangente vers le Nord.

Ce n'est pas fini. De nouvelles sphères font leur apparition à l'Est, côté continent, « à environ 150 m au-dessus de la mer. » Et le balai



recommence : elles longent l'île en direction du large, « à quelques centaines de mètres de nous. » Puis partent en flèche vers le Nord. « Elles sont restées visibles deux à trois minutes avant de disparaître derrière les nuages », précise Thibaut Chantegret. En tout, le témoin a compté huit passages de trois

sphères maximum, à intervalles réguliers de 40 ou 50 secondes.

« Les Ovnis ne m'ont jamais passionné. Mais ce que j'ai vu est suffisamment étrange pour en parler. Je ne suis probablement pas le seul à avoir vu ça ! », espère Thibaut. Pour le moment, aucun autre témoignage n'est parvenu de l'île

d'Yeu. Mais les experts du Geipan (Groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés) le prennent très au sérieux : il fait écho à deux autres récits collectés en Bretagne depuis mi-avril (lire ci-dessous).

R.G.

« Il s'agit d'un phénomène assez curieux »

Entretien

Jacques Patenet est responsable, à Toulouse, du Geipan (Groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés), branche du Cnes, le Centre national d'études spatiales.

Comment traitez-vous les témoignages comme celui de l'île d'Yeu ?

Nous contactons d'abord le témoin et la brigade de gendarmerie concernée, pour avoir quelques précisions. Ensuite, on essaie de récupérer un maximum d'informations concernant l'environnement du phénomène : autres témoignages, conditions météorologiques précises, activité militaire ou marine. À partir de là, soit on a une idée assez précise, soit on formule des hypothèses que l'on cherche à valider. Dans tous les cas, notre travail consiste à formuler une explication rationnelle. Si besoin, on peut aussi se rendre sur place.



Il s'agit d'un phénomène assez curieux et pour le moment, nous n'avons pas beaucoup d'hypothèses... Au départ, on a pensé à des leurres de l'armée de l'air (ndr : objets dégageant une forte chaleur lâchés par un avion afin de détourner des missiles ennemis). Mais ça ne colle pas : sur les cas de leurres déjà observés, il y avait des avions. Là, rien. Sinon, il peut s'agir de manœuvres ou de tirs effectués par

sismique provoque des phénomènes électromagnétiques et des effets lumineux.

Avez-vous recueilli des témoignages similaires à celui-ci ?

Pas directement. Mais nous rapprochons ce phénomène de deux autres témoignages récents, venus de Bretagne ces trois dernières semaines. Le 28 avril, à Relecq-Kerhuon (Finis-

virage vers le nord avec une trajectoire ascensionnelle. Exactement comme à l'île d'Yeu. Autre témoignage, le 14 avril, à Lanester, près de Lorient (Morbihan). Vers 6 h du matin, le témoin affirme avoir vu, lui aussi, deux sphères lumineuses se déplacer dans le ciel. Mais cela n'a duré que quelques secondes. C'est plutôt intrigant, même s'il y a sûrement une explication. Encore faut-il la trouver.

Que se passe-t-il lorsque vous ne trouvez pas d'explication ?

Le dossier demeure en l'état. Il reste non expliqué, mais ouvert. Nous le mettons à disposition sur notre site (www.cnes-geipan.fr), comme les autres. Ce qui amène parfois de nouveaux témoignages ou de nouvelles informations. Nous avons rentré 1 840 observations sur notre base de données. Un quart d'entre eux restent inexplicables.

Recueilli par Ruddy GUILMIN.

■ Le Geipan invite les personnes témoins d'un tel phénomène sur la côte atlantique au cours des der-

cours. Il est 9h, ses vingt et un élèves de 6^e vont s'asseoir. L'un d'eux pose ses cahiers sur une table que l'enseignant utilise pour son

nee», a repete le prevenu devant le tribunal. Un conflit imprevu entre un enseignant bien note, qui n'a jamais eu de probleme d'autorite depuis

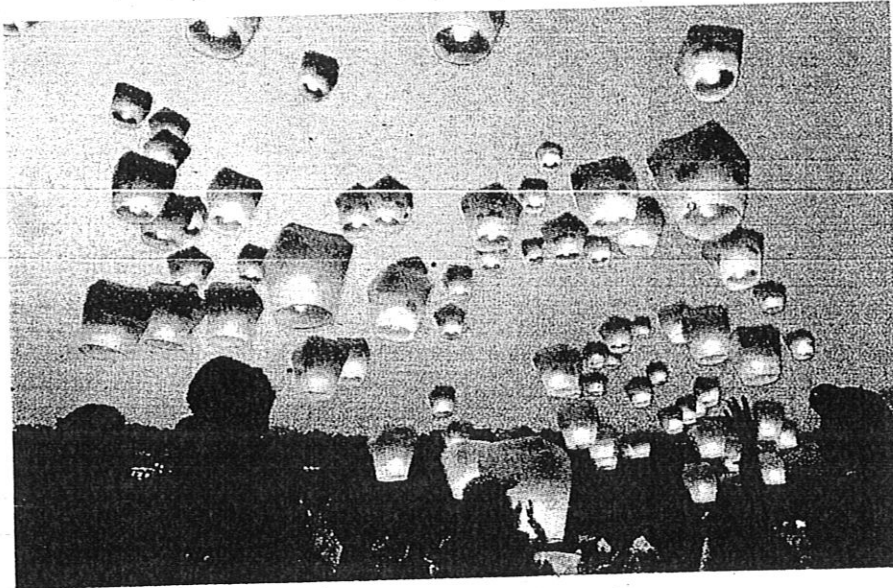
mettre leur...
qu'à la 3^e...

Michel ROUGER.

Les ovnis de l'Île d'Yeu venaient de Thaïlande

Le mystère des boules lumineuses observées, en mai, dans le ciel vendéen, est éclairci. Ces lanternes de papier ont été lancées lors d'un... anniversaire!

C'est ce genre de lanternes qu'un architecte de la région parisienne, fêtant les 40 ans de sa femme, a fait monter dans le ciel de l'Île d'Yeu...



LES SABLES-D'OLONNE. - Des articles dans la presse, des interviews à la radio. Et un reportage, dimanche soir, sur TF1. Le mystère des boules lumineuses aperçues dans le ciel de l'Île d'Yeu (Vendée), devenait énorme. Alors, l'auteur du «phénomène» est sorti du bois.

«Le soir du 3 mai, on pique-niquait sur une plage de l'île, pour les 40 ans de ma femme», raconte Martin Herbert, 42 ans, architecte en région parisienne. «Lors d'un voyage, on avait acheté des lanternes thaïlandaises qu'on gardait pour les fêtes de fin d'année. Mais les enfants insistaient...» À la tombée de la nuit, deux de «ces chaussettes de papier» de 80 x 40 cm sont donc dépliées. «Il y a un arceau de métal dans la partie basse, auquel on ac-

croche un combustible. Avec la chaleur de la flamme, ça s'envole comme une montgolfière. C'est superbe.» Les lanternes se dirigent vers le large. Martin, sa famille et ses amis en lancent encore cinq ou six.

«Guère de doute possible»

Voilà l'origine des fameuses «huit boules lumineuses et silencieuses» observées par Thibaut Chantegret, le principal témoin du «phénomène». «Je ne crois pas aux extraterrestres, répète-t-il aujourd'hui. J'étais persuadé qu'il y avait une explication humaine. C'est super! Ça me fait beaucoup rire!»

Les chercheurs du Geipan - Groupe d'études et d'informations des phénomènes aérospa-

tiaux non identifiés - ne sont pas vraiment surpris. «C'était une hypothèse qu'on avait en tête depuis le début, indique le directeur, Jacques Patenet. Comme il s'agit d'une activité privée, c'est difficile de trouver les responsables. On va faire les vérifications d'usage, mais *a priori*, il n'y a plus guère de doute possible.»

Les fans de science-fiction et la communauté des ufologues (chercheurs d'ovnis) vont être déçus. Mais Martin Herbert leur aura appris une chose: «Ces lanternes sont très utilisées lors des fêtes, dans le nord de la Thaïlande. Elles sont, en général, lancées par des personnes qui s'aiment et qui espèrent se revoir plus tard.»

Ruddy GUILMIN.

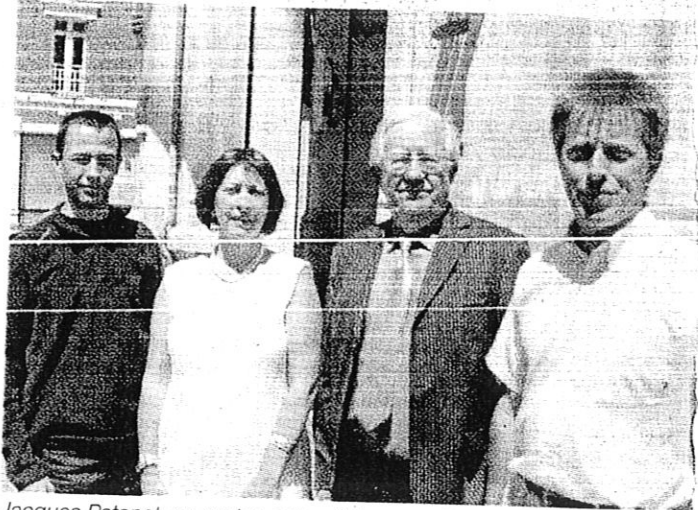
Pluie d'ovnis en Bretagne : un expert enquête

Le phénomène des objets volants non identifiés connaît une recrudescence dans l'Ouest. Venu de Toulouse, un spécialiste interroge les témoins.

Dans son domaine, Jacques Patenet travaille comme un inspecteur de police. Il mène l'enquête avec les mêmes méthodes, n'oubliant jamais de s'intéresser au voisinage. Cet expert du Cnes-Geipan (1) arrive de Toulouse pour lever le mystère des boules lumineuses qui se déplacent depuis quelque temps dans le ciel breton, surtout aux abords des côtes.

Ouest-France

Le phénomène prend de l'ampleur depuis la (mi-avril) date du premier signalement. « Les premières boules ont été aperçues au large de l'île d'Yeu. Depuis, elles ont été signalées à Noirmoutier, au nord de Lorient, La Turballe, mais aussi à Dinard et à l'intérieur des terres. On a reçu des messages de Châteaubriant et de Pouancé. » L'expert compte recueillir des informations en direct de la part des témoins. Pour l'heure, il n'a aucun avis sur la question. « Il faut souvent du temps pour donner une explication. Dans 20 % des cas, on n'en trouve pas. »



Jacques Patenet, au centre, entouré des enquêteurs rennais, Laurent Duval, à droite, Katheryne Rénoy-Verplaetse, Nicolas David.

resté hébété, oubliant de faire une photo. » Depuis, Laurent Duval partage le phénomène avec d'autres passionnés. Tous se retrouvent tous les deux mois à un repas ufologique.

(1) Le Geipan (Groupe d'études et d'information sur les phénomènes aériens non identifiés) regroupe les témoignages. Appeler le 09 53 61 86 98 (geipan@cnes.fr et www.ovnipresent.com)

Alain THOMAS.

Un dossier par jour

En même temps, Jacques Patenet en profitera pour nouer des contacts, surtout avec les gens de mer et les sémaphores. La plupart des histoires qui remontent au Geipan n'ont pas le goût du sel marin, mais les choses évoluent.

Depuis la mise en ligne sur le site Internet, de nombreux phénomènes aériens non identifiés ont la grande bleue pour toile de fond. Certains remontent à la surface après des années de silence. « Un marin m'a fait parvenir une observation qui remontait à 1987. »

Depuis les années 1950, le Geipan traitait une cinquantaine de dossiers par an. Avec Internet, le collège national est sous la menace d'une avalanche. « On reçoit presque un dossier par jour depuis six mois ! Les gens n'hésitent plus à parler. » L'expert toulousain est en train de monter un réseau avec l'assistance de bénévoles locaux chargés de débroussailler le terrain.

Repas ufologique

À Rennes, Laurent Duval, Katheryne Rénoy-Verplaetse font partie du lot. Informaticien, l'enquêteur de l'association Ovniprésent a toujours été passionné par l'observation du ciel. « Une nuit, en juillet 1999, j'ai aperçu trois boules orange qui se déplaçaient en triangle. Je suis

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS

Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
07357	01400	2008	01	1/1

Nmr dossier justice

Le vendredi 1 août 2008 à 15heures 05 minutes

Nous soussigné Gendarme,

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à
suivantes :

rapportons les opérations

ENQUÊTE

Poursuivant l'enquête en cours, relative à un phénomène aérospatial non identifié (PAN), nous prenons contact téléphoniquement avec la tour de contrôle de l'aéroport de RENNES/ST JACQUES DE LA LANDE (35), le vendredi 01 août 2008 à 14h55.

Notre interlocuteur nous affirme que le 17 juillet 2008 aucune information consécutive à un phénomène aérospatial non identifié n'a été consigné dans leur registre journalier.

Dont procès-verbal fait et clos à

le 01 août 2008 à 16 heures 20.

L'Agent de Police Judiciaire

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS**

Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
07357	01400	2008	05	1/1

Nmr dossier justice

Le lundi 4 août 2008 à 17 heures 00 minute

Nous soussigné Gendarme,

Vu les articles 20, 21-1 et 75 a 18 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité

suivantes :

rapportons les opérations

ENQUÊTE

Poursuivant l'enquête en cours, relative à un phénomène aérospatial non identifié (PAN), le lundi 04 août 2008 à 11h20, nous prenons contact avec le GEIPAN à TOULOUSE. Notre contact est dirigé vers une boîte vocale, alors nous interrompons la communication.

Ce même jour à 11h30, nous prenons contact avec l'association OVNIPRESENT, sise à RENNES (35), notre interlocutrice en la personne de _____ s'enquiert du contenu du témoignage recueilli. Elle nous fait également part du témoignage recueilli par la brigade de gendarmerie de CHATEAUGIRON (35), le même jour mais à un horaire différent.

Le lundi 04 août 2008 à 16h00, Mme _____ du Groupe d'études et d'information sur les phénomènes aériens non identifiés (GEIPAN) nous contacte afin d'avoir des renseignements sur le témoignage recueilli.

Dont procès-verbal fait et clos à _____, le 04 août 2008 à 17 heures 10.

L'Agent de Police Judiciaire